

04

LES LUTTES ET LES DÉFIS INHÉRENTS À LA CONSTRUCTION DE NOUVEAUX SYSTÈMES AGROALIMENTAIRES

Isabel Álvarez

Isabel Álvarez est responsable de plaidoyer chez [URGENCI](#), le Réseau international des initiatives, réseaux et associations d'agriculture soutenue par la communauté.

« *Loin d'être capables de résoudre les problèmes urgents de la faim et de la malnutrition, les marchés mondiaux, sur lesquels les aliments ont été réduits à l'état de simple marchandise objet de spéculation, ont montré combien ils contribuaient à les aggraver chaque jour davantage.* »

S'il ne semble pas nécessaire de le mentionner au vu des preuves disponibles, il est toujours bon de rappeler que nous vivons un contexte de crise mondiale pouvant être qualifié de scénario pervers. La mondialisation, qui a vu le jour il y a déjà plusieurs décennies et s'est accentuée de manière exponentielle ces quinze dernières années, a engendré un monde comptant officiellement 795 millions¹ de personnes souffrant de la faim et de nombreuses autres, non recensées, victimes de problèmes liés à la malnutrition jusque-là inédits. Tout cela intervient à un moment où la production de pétrole², pierre angulaire de ce système, atteint des niveaux record ; un moment de dépendance énergétique totale où l'on semble avoir oublié que la Terre a ses limites.

Remerciements

Merci à Antonio González (Mouvement agroécologique d'Amérique latine et des Caraïbes, MAELA) et à Emily Mattheisen (FIAN International) pour leur aide à la révision du présent article.

Photo

Des femmes dans un marché alimentaire local (Essakane, Burkina Faso, 2011). Image de Florence Kroff/FIAN International

- 1 FAO, FIDA et PAM, *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde 2015 : Objectifs internationaux 2015 de réduction de la faim : des progrès inégaux*, Rome : FAO, 2015. www.fao.org/3/a-i4646f.pdf
- 2 Fernández Durán, Ramón, et González Reyes, Luis, *En la Espiral de la Energía*, Libros en Acción, 2014.
- 3 Max-Neef, Manfred A., Elizalde, Antonio, et Hapenhayn, Martín, *Desarrollo a escala humana: conceptos, aplicaciones y algunas reflexiones*, Barcelona : Icaria Editorial, 1994.
- 4 Pour en savoir plus, voir : Rundall, Patti, « Le "business" de la malnutrition, ou comment les opérations de relations publiques fournissent un alibi idéal à l'industrie de l'agroalimentaire », *l'Observatoire de droit à l'alimentation et à la nutrition*, 2015, pp. 25-30. www.righttofoodandnutrition.org/fr/le-business-de-la-malnutrition

Ce scénario ne semble augurer rien de bon, à l'échelle planétaire, pour les années à venir. Son issue dépendra assurément de la capacité de réponse et de coordination que sauront construire les mouvements citoyens. En transformant les sujets en objets, en les considérant comme une simple marchandise de plus avec laquelle commercer et engranger les profits, le modèle de développement qui a dominé le siècle dernier produit des personnes affamées aussi bien d'aliments que d'humanité. Les citoyennes ne sont pas vues comme des personnes avec des besoins³ et des droits, mais comme de potentielles niches de marché servant à écouler différents types de marchandises. À l'instar des biens communs naturels (comme l'eau, la terre ou les semences), de nos jours réduits au statut de ressources extractives, les personnes sont assimilées à de simples ressources humaines au service du marché. Dans un tel contexte, il est essentiel, en matière d'alimentation, de forger un raisonnement basé sur les besoins réels liés aux droits des peuples et sur les répercussions de ce système pervers tant sur les individus que sur leur demeure, la planète Terre.

LES MARCHÉS TERRITORIAUX, UN OUTIL DE RÉSISTANCE

Aujourd'hui, dans l'optique de transformer les systèmes alimentaires depuis l'intérieur des institutions mondiales, les citoyennes se battent pour que l'on n'oublie pas que les peuples se composent avant tout de personnes, et que ces dernières sont des sujets de droit. Il s'agit d'un point crucial à l'heure où les approches « multi-parties prenantes » placent à un même niveau les revendications citoyennes et la soif de profits des entreprises de l'agro-alimentaire. Alors qu'au regard du cadre des droits humains une telle perspective n'est pas admissible, nous observons, cependant, à quel point ce discours fait tache d'huile et commence à percer à différents niveaux. Indéniablement, l'implication de toutes les parties concernées est nécessaire pour relever le défi de l'alimentation du monde ; mais il faut, tout d'abord, identifier les véritables causes de la faim et de la malnutrition, au lieu de s'attaquer uniquement aux symptômes. Cette vision réductrice conduit actuellement à demander aux principaux responsables du problème d'apporter des solutions tout en s'enrichissant grâce à cela⁴.

Face à une telle situation, il s'avère nécessaire de rendre visibles les personnes qui pratiquent la petite agriculture, la pêche artisanale et le pastoralisme, et qui fournissent actuellement 70 % des aliments consommés à l'échelle de la planète. De plus, il faut exiger la préservation de leurs formes de production, qui ont peu ou rien à voir avec celles imposées par le marché mondialisé. Les petits producteurs ne peuvent ni ne veulent entrer sur ce marché, car le simple fait de l'envisager suppose, dans la pratique, leur disparition. Loin d'être capables de résoudre les problèmes urgents de la faim et de la malnutrition, les marchés mondiaux, sur lesquels les aliments ont été réduits à l'état de simple marchandise objet de spéculation, ont montré combien ils contribuaient à les aggraver chaque jour davantage. Dans un même temps, les autres marchés, parfois appelés « territoriaux »⁵, sont aussi les moins visibles, alors qu'ils sont ceux réellement en mesure de fournir à la population des aliments sains et nutritifs. Aussi est-il possible, en 2017, d'affirmer que le degré de mondialisation économique d'un pays peut se mesurer au degré de maladies associées à une mauvaise alimentation⁶.

Dans la rhétorique qui accompagne le modèle mondialisé, l'un des mantras les plus récurrents est la liberté de choix des consommatrices et des consommateurs. L'idée est de montrer que ce système mondial augmente leur capacité de décision dans leurs achats quotidiens. À cet égard, il est important de souligner que, contrairement à ce que l'on pourrait croire, les citoyens ne sont généralement pas assimilés à des consommateurs. En effet, la plupart des législations relatives aux droits des consommateurs ne reconnaissent ces derniers que lorsqu'ils ont réalisé un échange monétaire pour obtenir un bien. Cela revient donc à priver de droits toutes les personnes accédant aux aliments à travers d'autres canaux, comme le troc, les soupes populaires ou l'aide alimentaire, du fait qu'elles n'ont apporté aucune contribution monétaire. Cet élément est crucial, car il réduit tout bonnement le droit humain à une alimentation et à une nutrition adéquates à une simple opération de gestion quantitative de marchandises visant à remplir des estomacs, sans tenir compte ni de leur qualité, ni de leur apport nutritionnel. La définition de la sécurité alimentaire conforte d'ailleurs cette idée, puisqu'elle cantonne l'alimentation à de simples indicateurs quantitatifs. C'est pourquoi le principe de souveraineté alimentaire⁷ guide aujourd'hui les revendications des organisations de la société civile.

LA NUTRITION : UN TERME EN PLEIN CŒUR DE LA LUTTE POLITIQUE

La déclaration, en 2016, par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), de la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition pourrait apparaître comme une occasion nouvelle. Théoriquement, en effet, ces dix années sont censées faire de la nutrition un élément central sur lequel les États doivent agir, de pair avec la société civile. Pourtant, à ce jour, nous sommes loin d'envisager cette Décennie avec un optimisme débordant. Comme mentionné au début de l'article, l'approche adoptée consiste à travailler avec de multiples parties prenantes et, au vu de la teneur des premiers documents élaborés et des rencontres initiales organisées, force est de constater qu'un poids important est accordé aux fausses solutions mises en avant par l'industrie agroalimentaire. Pour la société civile, le principal problème est que la Décennie ne traite pas la nutrition d'un point de vue holistique, ni selon la perspective des droits humains⁸. Au contraire, elle l'aborde à partir d'une série d'indicateurs quantitatifs, qui omettent tout le contexte entourant l'alimentation, à savoir, les

5 C'est l'adjectif qui a été utilisé par le Groupe de travail sur l'établissement de liens entre les petits exploitants et les marchés du Mécanisme de la société civile (MSC) dans le cadre des négociations du CSA, à Rome. Ce processus a donné lieu à la publication d'un guide développant le concept de « marché territorial » et comprenant des études de cas pouvant aider les organisations dans leurs activités de plaidoyer politique. Le guide est disponible à l'adresse : www.csm4cfs.org/wp-content/uploads/2016/10/Francais-CONNECTING-SMALLHOLDERS-TO-MARKETS.pdf. Le détail du processus de travail de ce groupe ainsi que les documents élaborés peuvent être consultés à l'adresse : www.csm4cfs.org/fr/working-groups/connecting-smallholders-to-markets/.

6 Dans le cas du Mexique, par exemple, il a été observé que l'augmentation du surpoids et des maladies comme le diabète s'est accentuée ces vingt dernières années, « coïncidant avec l'entrée en vigueur de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), lequel autorise l'importation massive de produits ultra-transformés à forte teneur en sucres, graisses, sel et pauvres en fibres ». Au cours de la même période, « la présence et les investissements des grandes entreprises de l'agroalimentaire ont été stimulés, leur permettant de multiplier aussi bien leur influence que leurs ventes ». Arana Cedeño, Marcos, et Cabada, Xaviera, « L'épidémie d'obésité et de diabète au Mexique, résultat de la prise en otage des politiques de nutrition par les transnationales et les conflits d'intérêts », *l'Observatoire de droit à l'alimentation et à la nutrition*, 2015, pp. 83-85. www.righttofoodandnutrition.org/fr/node/55

7 La souveraineté alimentaire est le droit des peuples à une alimentation saine, dans le respect des cultures, accessible, produite à l'aide de méthodes durables et respectueuses de l'environnement, ainsi que leur droit à définir leurs propres systèmes alimentaires et de production. Nyéléni 2007 : Forum pour la souveraineté alimentaire, *Déclaration du Forum pour la souveraineté alimentaire*, Sélingué, Mali, 23-27 février 2007. nyeleni.org/spip.php?page=forum&lang=fr

8 Les documents du Groupe de travail du MSC sur la nutrition sont disponibles à l'adresse : www.csm4cfs.org/fr/working-groups/nutrition/

modèles de production, l'eau, la terre, la biodiversité, l'énergie, l'environnement culturel ou les droits des femmes, entre autres. En écartant tous ces éléments, l'on en vient à proposer de fausses solutions à la faim et la malnutrition, telles que la supplémentation nutritionnelle ou l'enrichissement des aliments.

Nous ne nous lasserons jamais de répéter que rien de tout cela n'est nécessaire dans un monde qui produit, aujourd'hui, 150 % des aliments indispensables, et où la faim est avant tout un problème d'ordre politique – et non technique – devant être abordé sous l'angle des droits humains, en vertu duquel le droit à l'alimentation ne peut être séparé des autres droits⁹.

Si l'agroécologie¹⁰ a été incorporée à différents documents de la FAO, sa véritable prise en compte nécessite qu'elle soit placée au même niveau que la dénommée « agriculture intelligente face au climat » promue par le secteur privé¹¹, même si nous savons que leur coexistence est absolument impossible, car la survie de l'industrie agroalimentaire passe obligatoirement par la disparition de la production paysanne. Aujourd'hui, les engagements tièdes des États ne sont d'aucune utilité, pas plus qu'il ne convient d'essayer de contenter toutes les parties. La priorité doit être donnée aux droits et aux besoins des individus, non des entreprises.

UN NOUVEAU SCÉNARIO : LA PLANÈTE URBAINE

À la lumière de ce qui précède, nous ne saurions oublier que tout ceci intervient alors que plus de la moitié de la population mondiale vit en milieu urbain. Le modèle de développement imposé depuis les hautes sphères mondiales privilégie le développement des villes comme unités de reproduction du système. En ce sens, nous ne pouvons ignorer que les villes représentent des entités totalement dépendantes du reste du territoire surtout sur le plan alimentaire et que, dans un même temps, leur expansion passe par l'occupation d'un territoire jadis à vocation agricole et par l'accaparement d'une main-d'œuvre inévitablement rurale provenant du même pays ou d'autres plus défavorisés¹². Ceci entraîne de graves situations de pauvreté et de famine dans les ceintures périurbaines, principalement peuplées de personnes migrantes, et explique que la faim ne soit plus un problème propre aux pays du Sud mais touchant les villes, désormais divisées selon un axe Nord-Sud. À titre d'exemple, l'espérance de vie dans le quartier new-yorkais du Bronx (États-Unis) est inférieure à celle du Bangladesh¹³ ou même de Glasgow (Écosse), où la différence entre l'espérance de vie d'une personne habitant un quartier aisé et celle d'une autre vivant dans un quartier pauvre s'élève à trente ans¹⁴.

Face à cette situation, diverses initiatives émergent, visant à penser l'alimentation dans les zones urbaines selon une perspective plus durable, comme l'illustre le Pacte de Milan, signé en octobre 2015. Cependant, pour être réellement transformatrices, ces initiatives doivent reposer sur des démarches holistiques ancrées dans la ville et repenser cette dernière dans toutes ses dimensions – de l'alimentaire à l'urbanistique – ainsi que le modèle social promu par la plupart des grandes agglomérations. De nos jours, l'individualisme s'est emparé des personnes habitant en milieu urbain. Or, la génération de nouvelles constructions exige de renouer avec une vision collective et communautaire, car une approche centrée sur l'ego de chacun-e, aussi infime soit-il, nous fera passer à côté de l'infini de possibilités qui dépasse nos propres individualités. C'est ainsi que se développent différents modèles recherchant d'autres formes de gouvernance alimentaire plus inclusives¹⁵, comme les conseils de politique alimentaire, qui adoptent une vision intersectorielle

9 Pour en savoir plus, voir : Shieck Valente, Flavio L., « Quand les entreprises s'emparent de la gouvernance de l'alimentation et de la nutrition : une menace pour les droits humains et la souveraineté des peuples », *l'Observatoire du droit à l'alimentation et à la nutrition*, 2015, pp. 15-24. www.righttofoodandnutrition.org/fr/node/35

10 Pour en savoir plus, voir : Campeau, Christine, « L'agroécologie, une alternative pour garantir la sécurité alimentaire », *l'Observatoire du droit à l'alimentation et à la nutrition*, 2013, pp. 33-34. www.righttofoodandnutrition.org/files/Watch_2013_Full_Watch_FR.pdf#page=53

11 Pour en savoir plus, voir : Arana Cedeño, Marcos, « Les réponses aux défis liés au changement climatique dans la production d'aliments : entre nécessité de renforcer la résilience et pressions pour augmenter la dépendance », *l'Observatoire du droit à l'alimentation et à la nutrition*, 2014, pp. 55-59. www.righttofoodandnutrition.org/files/Observatoire_2014.pdf#page=55

12 Pour en savoir plus, voir : Forster, Thomas, et Mattheisen, Emily, « Systèmes alimentaires territoriaux : protéger la dimension rurale et placer la reddition de comptes en matière de droits humains à l'échelon local », *l'Observatoire du droit à l'alimentation et à la nutrition*, 2016, pp. 39-43. www.righttofoodandnutrition.org/node/118

13 Petras, James F., « New York fait éclater le mythe de la société postindustrielle », *Le Monde Diplomatique*, avril 1992. www.monde-diplomatique.fr/1992/04/PETRAS/44315

14 VSF Justicia Alimentaria Global, *Viaje al centro de la alimentación que nos enferma*, Barcelone : VSF Justicia Alimentaria Global, 2016. vsf.org.es/sites/default/files/campaign/informe_dameveneno.pdf (en espagnol)

15 Un exemple à mettre en valeur est le Conseil de politique alimentaire de la ville de Détroit, dans l'État du Michigan (États-Unis), qui attribue six des 21 sièges qu'il compte à des habitants issus des associations de base. Pour en savoir plus, voir : Yakini, Malik, « À Détroit, la construction du Conseil de politique alimentaire part de la base », *l'Observatoire du droit à l'alimentation et à la nutrition*, 2016, pp. 46-47. www.righttofoodandnutrition.org/fr/node/118

afin d'ériger de nouvelles alternatives. Il n'existe, cependant, pas de recette prête à l'emploi, et il conviendra d'identifier des formules adaptées à chaque contexte, depuis la perspective de la participation et l'inclusion sociale.

LES FEMMES COMME PILIER DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES

Dans le cadre de ces nouvelles alternatives, nous ne pouvons pas manquer de mettre en avant celles qui, depuis des siècles, sont les garantes de l'alimentation et de la vie : les femmes. Les femmes sont le pilier des systèmes alimentaires, aussi bien par leur rôle de paysannes ou de gardiennes des semences et des savoirs, que par leur fonction de pourvoyeuses de soins découlant de la vision patriarcale de la division sexuelle du travail¹⁶. D'un point de vue historique, les femmes ont alimenté le monde tout en subissant la plus absolue des invisibilisations. Le système hétéro-patriarcal, qui valorise uniquement les activités à grande échelle développées dans l'espace public et considérées comme productives, méprise et ignore le reste des activités, celles qui sous-tendent réellement le système. Si tous les travaux que les femmes ont toujours réalisés étaient pris en compte, la calculatrice capitaliste se serait déjà emballée. Au regard de toutes les raisons évoquées précédemment, si l'on entend repenser et reconstruire le système alimentaire, la nutrition ou les marchés, il convient avant tout de garantir les droits des femmes, y compris leurs droits sexuels et génésiques¹⁷. La satisfaction de cette revendication constitue l'une des barrières les plus difficiles à franchir à laquelle se heurtent au quotidien celles et ceux qui débattent dans des instances telles que le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) des Nations Unies, du fait que certains États ne considèrent pas les femmes comme une question prioritaire ni, dans certains cas, comme des sujets disposant de droits propres. En revanche, les femmes constituent bel et bien une priorité pour l'industrie agro-alimentaire, qui a vu en elles une niche de marché très lucrative. En effet, des substituts du lait maternel aux programmes de nutrition destinés aux jeunes filles ou femmes en âge de procréer, nous constatons à quel point les multinationales déploient leur offre de produits, des produits qui ne font qu'aggraver les causes de la malnutrition et la « chosification » des femmes, les réduisant à de simples incubatrices ou utérus ambulants. Aucune alternative réelle et transformatrice ne pourra se construire tant que les femmes ne seront pas considérées comme des sujets de droit à part entière et tant que l'on n'œuvrera pas à leur autonomisation et à une équité réelle. Tout comme l'économie écologique ou environnementale fait son apparition dans les nouvelles alternatives, l'économie féministe est essentielle à la construction d'autres mondes plus justes.

LA REVENDICATION DES DROITS HUMAINS DEPUIS LE BAS

Le panorama que nous dressons ici rend évidente la nécessité de renforcer chaque jour davantage la coordination des réseaux de la société civile, laquelle, sous l'angle de la souveraineté alimentaire et avec l'agroécologie comme outil, vise à préserver l'agriculture paysanne et les systèmes alimentaires qui peuvent réellement nourrir et refroidir la planète. Depuis plusieurs années, les mouvements sociaux se sont rendus compte qu'ils doivent s'organiser de manière conjointe¹⁸ afin de dénoncer l'injustice du monde dans lequel nous vivons et de bâtir d'autres mondes possibles, quel que soit le domaine d'action qu'ils privilégient. Comme nous le faisons remarquer en début d'article, la crise actuelle pourra difficilement être résolue par l'« optimisme technologique » qui nous y a mené-e-s. Son dénouement passe, plutôt,

16 Pour en savoir plus, voir l'article « De l'approche marchande à la centralité de la vie : un changement urgent pour les femmes » dans la présente édition de *l'Observatoire du droit à l'alimentation et à la nutrition*.

17 Pour en savoir plus, voir : Córdova Montes, R. Denisse, et Shieck Valente, Flavio L., « L'indivisibilité et l'interdépendance du droit à une alimentation adéquate et à la nutrition et des droits sexuels et génésiques des femmes », *l'Observatoire du droit à l'alimentation et à la nutrition*, 2014, pp. 39-40. www.righttofoodandnutrition.org/files/Observatoire_2014.pdf#page=39

18 Un exemple intéressant à mettre en avant est la Convergence Globale des luttes pour la terre et l'eau, née en 2014 à l'occasion du Forum Social Africain de Dakar. La Convergence cherche à construire un mouvement fort et uni en faveur de la défense des droits à la terre, à l'eau et aux semences. Pour en savoir plus, voir : Koné, Massa, et Jacovetti, Chantal, « La Convergence Globale des luttes pour la terre et l'eau en Afrique de l'Ouest : construire un peuple uni et fort », *l'Observatoire du droit à l'alimentation et à la nutrition*, 2016, pp. 54-56. www.righttofoodandnutrition.org/fr/node/120

par la déconstruction et la reconstruction du système alimentaire dans son ensemble et la reformulation du modèle social. Pour y parvenir, le cadre des droits humains doit servir de base à la définition d'un discours à part entière, restant à forger, et accordant une place centrale aux besoins des peuples et de la planète, et non aux ambitions d'entreprises dont le seul objectif est de s'enrichir.

ENCADRÉ 4.1 Le mouvement des coopératives laitières au Somaliland, ou la reconquête de la souveraineté alimentaire par les pastoralistes
*Fred Wesonga et Haileselassie Ghebremariam*¹⁹

Pour les quatre millions de personnes vivant au Somaliland, niché au cœur de la région aride de la Corne de l'Afrique, l'élevage constitue l'épine dorsale de l'économie et le principal moyen d'existence²⁰. Le cheptel national est estimé à dix millions de caprins, cinq millions d'ovins, cinq millions de camélidés et deux millions et demi de bovins²¹. Avec près de 60 % de la population dépendant du lait et de ses produits pour garantir la sécurité alimentaire et les revenus de leur ménage, le secteur laitier joue un rôle clé dans le système alimentaire. Les femmes ont avant tout la charge de la commercialisation au détail (par colportage et vente dans des commerces ou sur les marchés), tandis que les hommes prêtent main-forte à la collecte et au transport. Le lait, consommé en moyenne deux fois par jour, couvre environ 60 % du total des apports caloriques journaliers des populations rurale et urbaine²².

LORSQUE LES COOPÉRATIVES S'ORGANISENT POUR GARANTIR UNE VÉRITABLE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Bien que la vente passe en grande partie par des circuits informels, une enquête portant sur la commercialisation du lait réalisée au Somaliland en 2016 révèle que les mouvements coopératifs montent en puissance²³. Elle confirme également que la population préfère le lait frais produit localement au lait importé²⁴. En dépit des campagnes menées par diverses grandes entreprises étrangères implantées dans la région afin de promouvoir la consommation du lait pasteurisé conditionné produit par le secteur formel, le lait cru demeure populaire. Il est en effet meilleur marché, plus riche en matières grasses, facile à se procurer et disponible en quantités différentes tenant compte du pouvoir d'achat de chaque consommateur. Par ailleurs, dans la région, la nourriture fait partie intégrante de l'identité : la population préfère opter pour des aliments locaux issus de sa propre culture, sous réserve qu'ils soient de bonne qualité et adaptés à son rythme quotidien.

Le Somaliland compte aujourd'hui cinq coopératives laitières enregistrées auprès du gouvernement²⁵, dont le nombre de membres ne cesse de croître et au sein desquelles les femmes occupent de plus en plus souvent d'importants postes de direction. Ces coopératives bénéficient d'un statut légal, d'informations diverses en matière de santé animale, des liens créés entre les acteurs de la filière et les organisations internationales, ainsi que d'une sécurité sur les marchés. En outre, à travers tous les éléments mentionnés précédemment ainsi que la mise à disposition de bidons et la fourniture de services d'hygiène et d'assainissement, elles apportent un soutien aux systèmes pastoralistes traditionnels.

Dans ce contexte, la croissance des mouvements coopératifs offre une plate-forme pour une activité traditionnelle réalisée par les femmes pratiquant le pastoralisme visant à sensibiliser les communautés aux bienfaits de la consommation

19 Fred Wesonga dirige l'École technique vétérinaire de Sheikh de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et son centre de référence (ISTVS). Haileselassie Ghebremariam dirige le Département des études universitaires en Économie des terres arides et gestion des écosystèmes agricoles de l'ISTVS. L'ISTVS est une institution régionale située à Sheikh, dans les hautes terres de la région de Saaxil (Somaliland), qui œuvre à favoriser la mise à disposition de techniciens et de professionnels et à faciliter l'implantation de l'IGAD dans la région. Son objectif est de renforcer la résilience des communautés pastorales et agro-pastorales et d'améliorer leurs moyens d'existence en libérant tout le potentiel des terres arides et semi-arides de la Corne de l'Afrique. Merci à Lucy Wood, Paola De Meo (Terra Nuova) et Nora McKeon (Collège universitaire international de Turin, Université de Rome III et Terra Nuova) pour leur aide à la révision du présent encadré.

20 Wesonga, Fred, Ghebremariam, Haileselassie, et Dubad, Abdurrahman Bare, *Report on Milk marketing in Somaliland: A case study for the Hargeisa and Wajale urban-rural milk supply chain*, ISTVS/IGAD, mars 2016, drive.google.com/file/d/0B8k9Dj78FdL9ZGxrNURxVFRxVmc/view (en anglais). Pour en savoir plus, voir : Unité d'analyse de la sécurité alimentaire et de la nutrition de la FAO pour la Somalie (FSNAU), *Market Data Update October 2015*, 20 novembre 2015, reliefweb.int/report/somalia/somalia-market-data-update-october-data-2015-issued-november-20-2015 (en anglais). Voir aussi : Dawladda Hoose ee Hargeisa Hargeisa Municipality, *District Participatory Planning and Budgeting Process – District Development Framework Hargeisa*, 2010, www.scribd.com/document/168354053/Documents-DDFs-DDF-Hargeisa (en anglais)

21 Ministère de la planification nationale et de la coordination, *Somaliland in Figures 2004*, Hargeisa, 2004, www.somalilandlaw.com/Somaliland_in_figures_2004.pdf (en anglais)

22 Mosele, Luciano, et Abdi Osman, Haji Abdi, *Sustainable Peri-Urban Milk Value Chain Development in Somaliland 2013-2016*, Centre international de physiologie et d'écologie des insectes (icipe), bit.ly/2IXUwEX (en anglais)

23 Wesonga, *Op. cit.*, note 20.

24 *Ibid.*

25 *Ibid.*

du lait cru et aux bénéfices économiques pouvant être engrangés au niveau du ménage. Connus sous le nom d'hagbed, ce système, basé sur la confiance, fait appel à une culture et des valeurs communes. Les producteurs s'organisent en groupes de 10-15 membres dans le but de réduire les coûts de fonctionnement. Chacun contribue pour répondre aux besoins journaliers des clients du groupe. Le lait est vendu pour le compte d'un membre, qui conserve l'argent. Le lendemain, chacun apporte sa production pour le compte d'un autre producteur et ainsi de suite, jusqu'à ce que toutes et tous aient eu la possibilité de vendre. De plus, en cas de fluctuation de l'offre, les négociants peuvent se fournir auprès d'autres coopératives. Le système assure un approvisionnement régulier aux consommateurs, tout en garantissant aux producteurs une égalité d'accès aux clients et un maintien de leurs revenus. Ceci tisse des liens sociaux et économiques forts entre les adhérents, qui, grâce à ce système d'entraide, peuvent préserver leur activité et faire face aux nombreux défis en termes de salubrité des aliments, liés, notamment, à la nature hautement périssable du lait, aux pratiques de manipulation et aux installations de refroidissement²⁶.

Ce système de commercialisation « informel » promeut une véritable sécurité alimentaire, et devrait de ce fait être encouragé par le biais de politiques et de réglementations appropriées garantissant la qualité du produit ainsi que l'investissement dans les infrastructures et les installations visant à améliorer la commercialisation et la transformation. Il est possible d'y parvenir en militant en faveur de politiques et de services qui reconnaissent et appuient ce commerce « invisible ».

LES PERSPECTIVES POUR L'AVENIR : COMMENT MAINTENIR LA CONTRIBUTION DE LA PRODUCTION LAITIÈRE À LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE ?

Les mouvements coopératifs devraient être soutenus, compte tenu du rôle qu'ils jouent dans la promotion de la souveraineté alimentaire pour les personnes. Ils garantissent, en effet, un mécanisme permettant la participation politique des individus afin d'inciter le gouvernement à formuler des politiques vitales pour le développement de la production et du commerce laitiers. En outre, les coopératives jouent un rôle actif dans la protection du pays contre la suprématie des entreprises transnationales, dont les systèmes sont souvent néfastes pour le développement de l'économie locale. La filière de commercialisation du lait est efficace et durable, malgré l'idée reçue selon laquelle seules les transnationales sont en mesure de garantir un système fiable dans ce secteur.

Aujourd'hui, le pays est en train d'ouvrir ses portes aux investisseurs privés, avec l'afflux inévitable de transnationales que cela suppose. Le commerce local s'en trouvera menacé, ce qui contribuera à l'insécurité alimentaire et marginalisera les femmes, lesquelles constituent la clé de voûte de la chaîne d'approvisionnement. Dans le but de préserver les méthodes de production laitière existantes et leurs impacts positifs sur le bien-être et les droits des personnes, nous appelons le gouvernement du pays et les autorités locales à mettre en œuvre les mesures suivantes :

- Défendre les mouvements coopératifs, car ils sont à même d'aider le gouvernement à formuler des politiques qui protègent le droit des citoyennes à produire, échanger et consommer des produits locaux ;

²⁶ *Ibid.*

- Renforcer le rôle des coopératives, car elles facilitent l'accès des négociants au crédit et encouragent une culture de l'épargne permettant d'atténuer les pertes en cas de conjoncture défavorable ; et,
- Établir des régimes d'assurance privés afin d'apporter un capital aux négociants qui perdent leurs investissements pour cause d'altération du lait ou de sécheresse, dans le but de leur permettre de poursuivre leurs activités.

Ces revendications sont conformes aux recommandations politiques relatives à l'établissement de liens entre les petits exploitants et les marchés adoptées en octobre 2016 par le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA), lors de sa 43^e session plénière. Grâce à l'important plaidoyer réalisé par les mouvements sociaux et la société civile, le CSA a reconnu que les marchés nationaux intégrés dans les systèmes alimentaires territoriaux sont bien plus bénéfiques pour la sécurité alimentaire, les moyens d'existence des petits exploitants et les économies rurales que les chaînes de valeur formelles. Nous appelons par conséquent les États à reconnaître, aider et défendre les personnes engagées dans la production à petite échelle par le biais de politiques et d'investissements adaptés²⁷. En effet, à l'échelle mondiale, plus de 80 % des petits exploitants opèrent sur des marchés territoriaux et ils produisent près de 70 % des aliments consommés dans le monde²⁸.

27 MSC, « L'établissement de liens entre les petits exploitants et les marchés, un guide analytique », 2016. www.csm4cfs.org/wp-content/uploads/2016/10/Français-CONNECTING-SMALLHOLDERS-TO-MARKETS.pdf

28 Goita, Mamadou, Mckeeon, Nora, et Sall, Nadjirou, « Marchés populaires ou systèmes d'approvisionnement contrôlés par les entreprises ? Un enjeu de taille dans les négociations au sein du Comité de la sécurité alimentaire mondiale », *l'Observatoire de droit à l'alimentation et à la nutrition*, 2016, pp. 44-46. www.righttofoodandnutrition.org/fr/node/118